

APEF Narbonne

Votre référent : Déborah Dies

Adresse : 32 bd Maréchal Joffre 11100 Narbonne

Tél : 04 68 93 44 67

Email : narbonne@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP523452597

Structure agréée: SAP523452597

Structure autorisée : SAP523452597

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Bus : ABCDE Arrêt : Voltaire

Accès PMR : Oui

Organigramme

Gérant : Guillaume RICHARD

Responsable d'agence (Déléguée Qualité) : Déborah Dies

Responsables de secteur : Lola GANGLOFF et Maroua EL FAROUQY

Intervenants à domicile

Autorités administratives :

DDETS : DDCSPP Carcassonne 11000 Cité administrative Place Gaston-Jourdanne, 11807 Carcassonne, France

ARS : 26-28, Parc-Club du Millénaire, 1 025, rue Henri Becquerel, CS 30001, 34067 MONTPELLIER Cedex 2

CD : Allée Raymond Courrières, 11855 Carcassonne, CEDEX 9

Zone d'intervention :

Armissan, Bages, Bizanet, Bize-Minervois, Boutenac, Canet, Caves, Conilhac des Corbières, Coursan, Cruscades, Cuxac-d'Aude, Fabrezan, Fleury, Fitou, Gruissan, Leucate, Luc sur Orbieu , Lézignan-Corbières, Marcorignan, Montredon-des-Corbières, Moussan, Narbonne, Narbonne plage, Névian, Ornaisons, Ouveillan, La Palme,Peyriac-de-Mer,Portel-des-Corbieres,Port-la-Nouvelle,Roquefort-des-Corbieres,Saint-Andre-de-Roquelongue,Saint-Marcel-sur-Aude,Saint Pierre la mer, Saint-Nazaire-d'Aude,Salleles-d'Aude,Salles-d'Aude,Sigean,Treilles,Ventenac en Minervois, Villedaigne, Vinassan

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions(RMA), Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, FOR ME et mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Famileat.

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *

APEF NARBONNE

TARIFS HORAIRES			
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,73 €	30,50 €	15,25 €
Bien-être	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Evasion	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Ponctuel	37,27 €	41,00 €	20,50 €

AIDE A DOMICILE			
	HT	TTC	16,00 €
Aide + Accompagnements	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Aide + Accompagnements ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €

GARDE D'ENFANTS			
	HT	TTC	15,00 €
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde d'enfants + 3 ans	26,36 €	29,00 €	14,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	29,09 €	32,00 €	16,00 €

BRICOLAGE			
	HT	TTC	27,50 €
Ponctuel	50,00 €	55,00 €	27,50 €

JARDINAGE			
	HT	TTC	25,00 €
Régulier	41,67 €	50,00 €	25,00 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soutien scolaire	29,00 €	26,36 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Démarches administratives	37,50 €	34,09 €	Assistance informatique	39,00 €	32,50 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	30,50 €	27,73 €	Présence et vigilance à domicile	37,50 €	31,25 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires : 2,00€TTC par heure (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume jusqu'à 1m3): 30 TTC (Taux de TVA de la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume supérieur à 1m3): 60 TTC (Taux de TVA de la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	Aide *	Assistance **
MENAGE						
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X	Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X	Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X	Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	Faire les lits et changer les draps	X	X
Faire les lits		X	X	Ranger et organiser les pièces	X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	GESTION DU LINGE		
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X	Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Cirer et ranger les chaussures			X	Effectuer des travaux simples de couture	X	X
REPASSAGE						
Repasser et ranger les vêtements		X	X	Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)	X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	GESTION DES REPAS ET COURSES		
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X	X
ENTRETIEN DU LINGE				Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Trier, étendre, plier le linge		X	X	Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	Assister la prise des repas		X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X	Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Apporter et récupérer au pressing			X	Entretenir les plantes de balcon, terrasses et jardinières	X	X
Effectuer des travaux simples de couture			X	Vider et sortir les poubelles	X	X
GESTION DES COURSES				Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	Soins et promenades d'animaux de compagnie ***	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	ACTIVITES ET SORTIES		
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.	X	X
PREPARATION DES REPAS				Aider aux tâches administratives	X	X
Préparer des repas simples		X	X	Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc	X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X	HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS		
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE						
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X	Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Entretenir les plantes		X	X	Aider à la toilette et aux changes		X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X	Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X	Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)		X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X	Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur		X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
---------------------------------	---	---------------------

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				Jardinage / Bricolage
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X	La tonte
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X	Le désherbage
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X	Le ramassage des feuilles
COURSES / REPAS				Le débroussaillage
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	La plantation de petits végétaux
Préparer et aider à la prise des repas	X		X	La taille des haies, arbustes et arbres
SOMMEIL				L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Organiser les réveils et les couchers	X		X	Le déneigement des abords immédiats du domicile
Organiser les siestes	X		X	L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
Accompagner à la propreté	X		X	L'entretien régulier des allées et des terrasses
Accompagner au bain, à la douche	X		X	Le traitement des arbres et des arbustes
Accompagner dans la petite toilette	X		X	L'application d'engrais et/ou d'amendements
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	L'arrosage manuel des végétaux,
Gérer les changes	X		X	La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
Garder les enfants malades	X	X	X	L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				LE POTAGER
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X	La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
Aider aux devoirs	X	X	X	LE BRICOLAGE
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				Démonter, monter des meubles simples
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

V14 - 112025 - Annexe de la fiche tarifs de l'agence

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1 ^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.
Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d' entretien courant effectué à hauteur d'homme , ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)

TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2026

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF NARBONNE

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

APA Allocation personnalisée d'autonomie Le tarif peut être revalorisé annuellement conformément aux articles D314-130-1 et L314-2-1 du CASF ;	Allocation attribuée par le Conseil Départemental de l'Aude, dont nous sommes un service autorisé, à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.			
	✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100%. Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC)			
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100%. Pour les prestations du Lundi au Samedi il comprend le tarif APA 25€ TTC + 2 € + un reste à charge (% notifié par le Conseil départemental)	25,59 €	27,00 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100%. Pour les prestations du Dimanche et Jour Férié il comprend le tarif APA 25 TTC + 4 € + un reste à charge (% notifié par le Conseil départemental)	27,49 €	29,00 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		31,28 €	33,00 €	16,50 €
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France, Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (25€)	22,27 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		31,28 €	33,00 €	16,50 €

CAISSES DE RETRAITE

ARDH L'aide au retour à domicile après hospitalisation	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	26,18 €	28,80 €	50% du reste à charge de votre facture
OSCAR Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	26,18 €	28,80 €	
MSA	Mutuelle Sociale Agricole	26,45 €	29,10 €	

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Modes de règlement acceptés: Chèques, Cesus, Virements, Plvt automatique

A la demande de la personne accompagnée

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



Finess110008000

- SARL TIVOLI SERVICES au capital de 360 000 € - Immatriculée au RCS de RCS de 523452597 - Siret 5234525970033 - Siège social : 40 rue Desaix 75015 Paris

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V11 112023



APEF NARBONNE

TARIFS HORAIRES	
HT	TTC

ENTRETIEN DES LOCAUX

Entretien des locaux	29,00 €	34,80 €
Nettoyage de surfaces vitrées	36,67 €	44,00 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Jardinage	45,83 €	55,00 €
Bricolage	45,83 €	55,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 60,00€ TTC/an (50,00€ HT/an)

Frais de mise à disposition de produits et ou de matériel: 3,00€/h TTC soit 2,50€/h HT

(*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.

